

SOUS-PRÉFECTURE DE HAGUENAU

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU
SITE NATURA 2000 DU MASSIF FORESTIER DE HAGUENAU QUI
S'EST TENUE LE 28 JUIN 2000 à 9h30 A L'IUT LOUIS PASTEUR DE
HAGUENAU**

M. le Sous - Préfet ouvre la séance en remerciant les participants. (une liste de présence est jointe au compte rendu) Il souligne que c'est la première réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 du massif forestier de Haguenau et que l'ensemble des communes et EPCI concernés ont été consultés et ont émis un avis plutôt favorable. Il présente les deux intervenants :

- Mme Foissey représentant la DIREN qui rappellera la démarche Natura 2000
- M. Mestrallet représentant l'ONF qui sera chargé d'élaborer le DOCOB.

1) Validation de la composition du comité de pilotage de l'ONF en tant qu'opérateur du document d'objectif - intervenant la DIREN

Mme Foissey souhaiterait que l'on valide l'ONF comme opérateur du DOCOB du massif forestier de Haguenau. Aucune objection n'étant relevée, l'ONF est désigné comme l'opérateur de ce document. Elle propose de lister les membres invités à cette réunion afin de valider la composition de ce comité. Il est proposé de rajouter l'association pour l'étude et la protection des amphibiens et reptiles d'Alsace : BUFO

2) Information sur l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 - intervenant : DIREN

Mme Foissey reprend la lecture du document transmis lors de l'invitation à cette réunion en explicitant notamment le rôle du Comité de Pilotage. Elle souligne que le DOCOB contiendra déjà en lui même des éléments sur les incidences et que les travaux d'inventaire qui seront réalisés dans le cadre du DOCOB permettront d'alimenter les études d'incidences.

M. le Sous - Préfet passe ensuite la parole à l'assemblée.

M. Wirth, Conseiller Général souhaite que soient pris en compte les réflexions départementales liées aux pistes cyclables, au cours d'eau, ainsi que les impératifs d'entretien de ces infrastructures et les problèmes de sécurité qui sont y sont liés.
Mme Foissey précise qu'il en sera tenu compte.

M. Schneider, représentant la Chambre d'Agriculture souhaite que dans le DOCOB soit tenu compte de l'ensemble des mesures agro environnementales mises en œuvre par les agriculteurs et pas seulement le C.E.T.

M. Schott représentant la commune de Schirrhein, s'inquiète des contraintes liées à Natura 2000 pour le développement de la commune, notamment en ce qui concerne le futur lotissement.
Mme Foissey indique que la commune n'est pas classée en zone ZSC mais en zone ZPS moins contraignante, ce qui ne devrait pas empêcher le développement de la commune.

M. Sibling, maire de Walbourg, demande si le périmètre sera modifié.

Mme Foissey souligne que le périmètre pourra être réajusté à la marge en fonction des observations des communes et que chaque délibération aura une réponse.

M. Fenninger, maire de Hatten se pose la question de savoir s'il sera tenu compte des observations des communes ?

M. le Sous - Préfet précise qu'il pourra être donné satisfaction dans toute la mesure du possible, mais pas forcément en totalité. En tout état de cause chaque cas sera examiné.

La représentante de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer pose le problème de la construction de la station d'épuration et sa compatibilité avec Natura 2000.

Mme Foissey explique que l'étude d'évaluation des incidences déterminera cette compatibilité, mais à priori rien ne s'oppose à cette construction.

Le représentant de la Chambre d'Agriculture note que pour une commune, le coût de l'étude sur les incidences est supportable, mais pour un agriculteur, elle risque de s'avérer lourde.

Mme Foissey souligne que le DOCOB contiendra déjà en lui même des éléments sur les incidences et que les travaux d'inventaire qui seront réalisés dans le cadre du DOCOB permettront d'alimenter les études d'incidences

M. le Sous - Préfet remarque que pour les projets agricoles, il faudra examiner chaque cas avec le maximum de souplesse.

3) Le document d'objectif du massif forestier de Haguenau - intervenant ONF

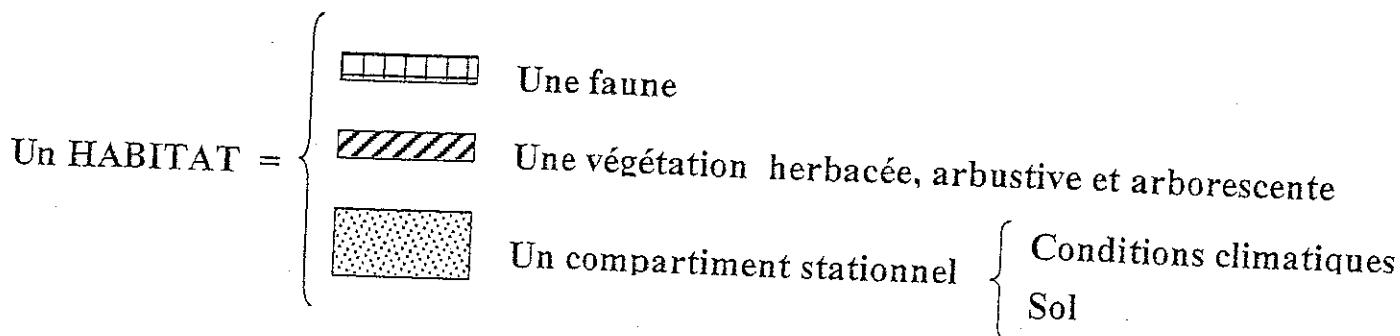
M. Mestrallet expose à l'aide d'un rétroprojecteur les données suivantes :

NATURA 2000 Les deux directives

Directive Habitat
Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 qui a pour but :

« Contribuer à assurer le maintien de la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvage »

RAPPEL : la notion d'habitat



Directive Oiseaux
Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 qui a pour but :

« Protéger et gérer les espèces ainsi que d'en réglementer la chasse, la capture, la mise à mort et le commerce »

RESEAU NATURA
2000

=

Z.S.C.
Zones Spéciales de
Conservation
Directive 92/43/CEE

+

Z.P.S.
Zones de Protection Spéciale
Directive 79/409/CEE

Le site NATURA 2000
MASSIF DE HAGUENAU

Désignation des zones spéciales de conservation
(Consultation de décembre 2001)

⇒ 14 communes concernées pour une surface totale de 2419 ha

⇒ Milieu varié : Forêts, Landes, Prairies

⇒ 17 habitats d'intérêt communautaires dont 4 prioritaires

Prairies maigres de fauche
Aulnaie-Frênaie (var à cerisier à grappes)
Tourbières acidophiles
Tourbières boisées à Pin et Airelle des marais

⇒ 8 espèces animales inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats

Insectes : Lucane cerf-volant
Amphibiens : Triton crêté, Crapaud sonneur à ventre jaune
Poisson : Chabot et Lamproie de Planer
Mammifères : Murin de Bechstein, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées

Désignation des zones de protection spéciales (Directive oiseaux)

⇒ 21 communes concernées pour une surface totale de 19 315 ha

⇒ Nature du milieu : Essentiellement forestier et landes

⇒ 11 espèces d'oiseaux nicheurs d'intérêt communautaires

Pic mar, Pic noir, Pic cendré, Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Pie grièche écorcheur,
Alouette Lulu, Engoulevent d'Europe, Chouette de Tengmalm, Gobe mouche à collier

Un exemple des travaux du futur DOCOB
Le Programme LIFE « Restauration et conservation des habitats d'intérêt communautaire en forêt de
Haguenau »

Programme entre l'Europe, l'Etat (DIREN), l'ONF et la commune de Haguenau démarré en 1998 :

Contenu du projet

- ⇒ Cartographie de 830 ha de forêt devant être intégrés au futur site Natura 2000
- ⇒ Réalisation d'études faunistiques (Insecte, Amphibiens, Chauve souris, Poissons)
- ⇒ Elaboration de propositions de gestion pour les 6 sites situés en Forêt indivise
- ⇒ Information du public et des élus

Les Travaux liés au DOCOB Haguenau pour l'année 2002

Forêt communale d'Oberhoffen (Partie basse) Prairies et pelouses du site NATURA 2000

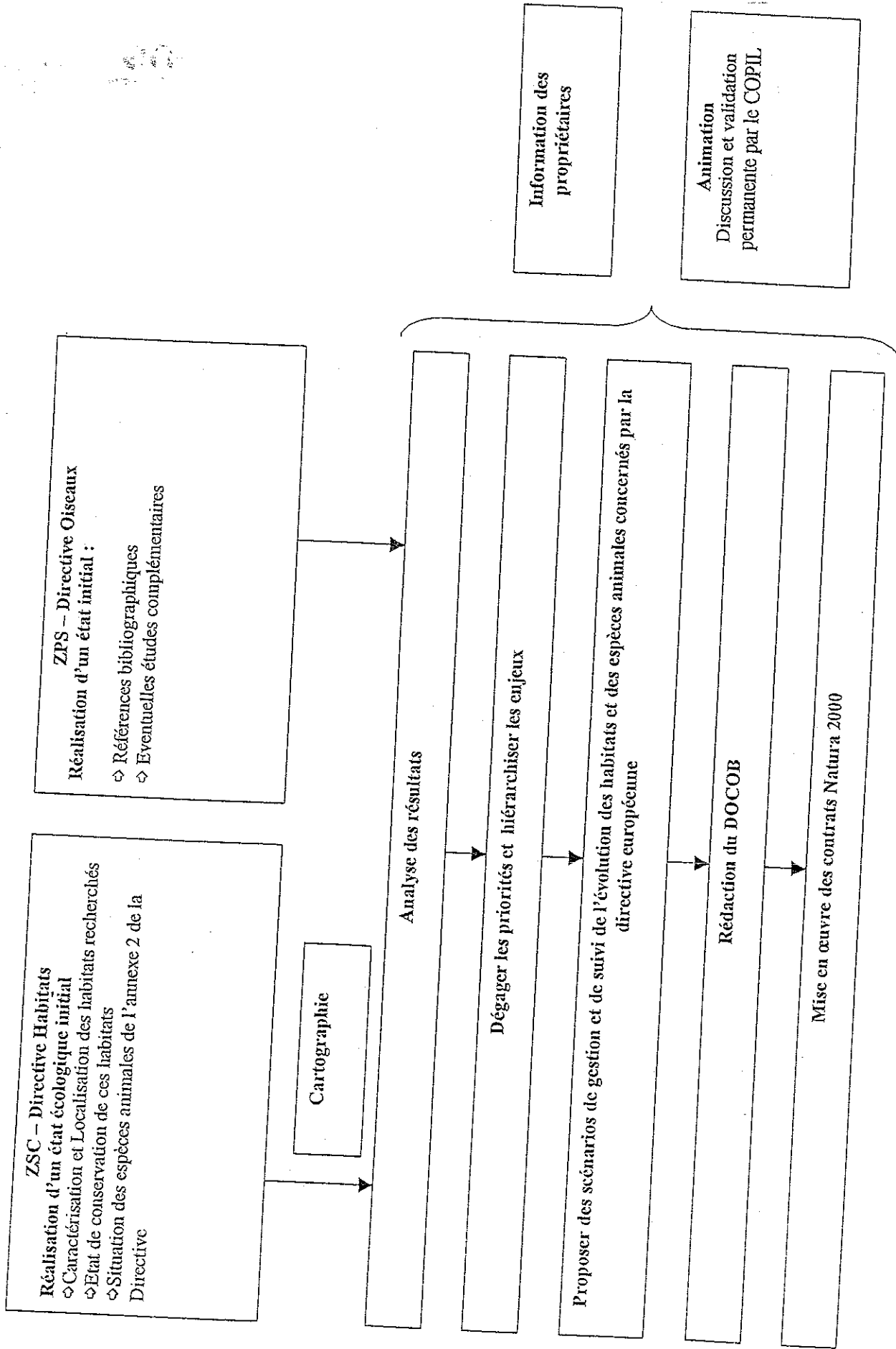
Zones forestières

- ⇒ Localisation des habitats d'intérêt communautaire
- Aulnaie-frênaie
- ⇒ Cartographie assistée par GPS d'environ 130 hectares de forêt.
Localisation des zones d'Aulnaie-frênaie conservée
- ⇒ Elaborations de propositions de gestion pour les zones de peupleraies renversées par la tempête
- ⇒ Exposé des résultats aux propriétaires

Zones de prairies et de pelouses

- ⇒ Localisation des habitats d'intérêt communautaire (notamment exclusion des zones cultivées)
- ⇒ Evaluation de la richesse spécifique des pelouses et prairies du site (Lisière FC Oberhoffen, Sperckerfeld, Murbruck, Zinzel du Nord)
- ⇒ Cartographie des habitats avec une méthode à définir
- ⇒ Propositions de scénarios de gestion et de méthodes de suivi de l'évolution de ces habitats
- ⇒ Exposé des résultats aux propriétaires

Réalisation du DOCOB « Massif de Haguenau »



La Méthode de Cartographie utilisée

3500 relevés de terrain sur 830 ha

Analyse des caractéristiques du sol

Relevé exhaustif de la végétation herbacée

Critères relatifs au peuplement (Essence, hauteur, diamètre...)

Cartographie des stations

Cartographie de la végétation associée

Cartographie du peuplement

Analyse par croisement des informations

Cartographie des habitats recherchés et évaluation de leur état de conservation

TERRAIN

CARTOGRAPHIE
SOUS
SIG

Après l'exposé de M. Mestrallet, le Sous – Préfet propose à l'assemblée de poser ses questions.

Le représentant de la Chambre d'Agriculture constate qu'il n'y a pas eu un état des espaces agricoles.

M. le Sous – Préfet propose d'inclure ces espaces dans le DOCOB.

M. Mestrallet fait remarquer que les études menées dans le cadre du programme LIFE < restauration et conservation des habitats de la forêt de Haguenau > présentées dans cet exposé ne concernent que les habitats forestiers. Il est donc logique que les habitats agricoles n'y soient pas représentés. Ces études pourront cependant servir à d'autres forêts du site concernées par Natura 2000.

M. Dissoubray représentant la RTE GIMR de Nancy se pose la question de savoir qui va coordonner l'ensemble des données ?

M. le Sous – Préfet répond qu'il appartient à l'ONF, opérateur du DOCOB d'assurer cette mission.

M. Sibler, maire de Walbourg, émet le souhait de voir un site internet se créer pour avoir accès plus rapidement aux informations contenues dans le DOCOB.

M. le Sous – Préfet propose de mettre ce point à l'étude, dans la mesure où l'ONF et la DIREN ne sont pas équipés dans ce domaine.

M. le Sous – Préfet demande la mise en place d'un calendrier.

M. Mestrallet propose pour cette année deux groupes de travail :

- un groupe de travail qui portera sur l'étude cartographique des pelouses d'Oberhoffen – sur – Moder, Mertzwiller et celle de la Zinsel du Nord. L'étude sera lancée début juillet et le groupe se réunira au début et à la fin de l'étude. La chambre d'agriculture et les communes et EPCI concernés y seront associés. L'étude sera lancée début juillet.
- Un groupe de travail pour l'étude sur la forêt d'Oberhoffen – sur – Moder et les prairies agricoles mitoyennes qui portera sur 130 hectares. Ce groupe associera la commune, la FDSEA et la chambre d'agriculture. Il pourra être élargi à d'autres partenaires en fonction des problèmes rencontrés.

La mise en place du DOCOB devra être réalisé à la fin de l'année 2004.

L'ONF mettra en place ces groupes de travail et en informera le Sous – Préfet et la DIREN.

Mme Letan, représentant la mairie de Haguenau, demande s'il sera tenu compte de ses observations. Mme Foissey réaffirme que chaque délibération aura une réponse et que les observations émises par les différentes collectivités sont en cours d'examen.

M. le Sous – Préfet clôture la réunion en précisant que la prochaine réunion du comité de pilotage Natura 2000 devrait avoir lieu dès que les études seront terminés c'est à dire début 2003

HAGUENAU, le

19 AGOUT 2002



PIERRE HANNECART